



# Campez Couvert

Bien plus qu'une assurance annulation !

## NOS GARANTIES



ANNULATION  
DE SÉJOUR



ARRIVÉE  
TARDIVE



INTERRUPTION  
DE SÉJOUR



VÉHICULE DE  
REMPACEMENT



OUBLI  
D'UN OBJET



GARANTIE  
COVID-19

## QUE COMPREND LA GARANTIE COVID-19 ?

### FRAIS D'ANNULATION

- MALADIE COVID
- MISE EN QUATORZAINE SUITE À TEST POSITIF COVID
- CAS CONTACT AVEC MISE EN QUATORZAINE
- ABSENCE DE VACCINATION

### ASSISTANCE

- FRAIS D'HÉBERGEMENT EN CAS DE MISE EN QUATORZAINE
- RAPATRIEMENT MÉDICAL
- TÉLÉCONSULTATION

**Facile & rapide !**

Tout le monde est couvert, sans lien de parenté nécessaire.

[www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com)

**Campez Couvert** vous permet de bénéficier de l'assurance séjour la plus complète du marché.

En plus des garanties d'annulation et interruption, Campez Couvert couvre la maladie COVID-19.

Retrouvez l'ensemble des conditions générales d'assurance sur [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com)



### Raisons médicales

Maladie grave y compris COVID, accident grave ou décès, contre-indication et suite vaccination, complications dues à l'état de grossesse.



### Raisons personnelles

Convocation en vue d'adoption d'un enfant, d'un examen de rattrapage ou d'une greffe d'organe, etc.



### Dommages graves à votre véhicule

Dans les 48h avant le 1er jour du séjour.



### Raisons professionnelles

Suppression ou modification des dates de congés payés, licenciement économique ou rupture conventionnelle, mutation professionnelle, obtention d'un emploi, etc.



### Absence de vaccination

Annulation en cas d'absence de vaccination contre la COVID-19 : Dans le cas où au moment de la souscription le pays de destination n'imposait pas un vaccin, d'une contre-indication de vaccination et d'un report de dates de rendez-vous de vaccination contre la COVID-19 imposé par les autorités sanitaires ...

**Autres garanties :** Dommages graves dans les locaux professionnels ou privés, vol de carte d'identité, permis de conduire ou passeport, refus d'embarquement en cas de prise de température...



### Cas contact

Présentant des symptômes du Covid-19 confirmés par un avis médical ou ayant été en contact à risque élevé avec une personne contaminée.

## Que faire en cas d'annulation ou d'interruption de séjour ?



1

### AVERTISSEZ VOTRE LIEU DE RÉSERVATION

de votre désistement, retard ou interruption



2

### DÉCLAREZ VOTRE ANNULATION OU INTERRUPTION DE SÉJOUR

→ EN LIGNE :

[www.campez-couvert.com/declarer-un-sinistre](http://www.campez-couvert.com/declarer-un-sinistre)

→ PAR EMAIL :

[sinistres@campez-couvert.com](mailto:sinistres@campez-couvert.com)



3

### VOUS ÊTES REMBOURSÉ\* EN 48H

Après réception de l'ensemble de vos pièces justificatives et validation !

\*sous déduction de votre franchise

**SB SAFEBOOKING**  
SERVICE REMBOURSEMENT ANNULATION

DISPONIBLE SUR  
**Google play**

Télécharger dans  
**l'App Store**



**SIMPLE, RAPIDE ET CONNECTÉ !**

### DÉCLAREZ VOTRE SINISTRE SUR VOTRE MOBILE

Découvrez notre application smartphone **Safebooking®**,

Déclarez, suivez et complétez votre déclaration en temps réel...



Gritthen Tolède & Associés - Société de courtage en assurances

SIEGE SOCIAL : 27 Rue Charles Durand - CS 70139 - 18021 BOURGES Cedex - France

ORIAS 15000426 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr) - SIRET 807 925 441 00014 - Capital social : 10 000 €

Document non contractuel | Ne pas jeter sur la voie publique | Crédit photo : © istockphoto.com - Bicho\_raro